

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



PROCES-VERBAL DE REUNION DU CN-ITIE, N° 2023-02

Date : 03/08/2023	Heure : 12h	Lieu : CN-ITIE	Rapporteur : Abdoulahi Diop
-------------------	-------------	----------------	--------------------------------

Participants :

Présentes	Représentées	Excusées
Voir liste de présence		

Ordre du jour :

- Présentation et adoption de la note de cadrage du rapport ITIE 2022
- Questions diverses

1. Présentation et adoption de la note de cadrage du rapport ITIE 2022

Le 03 aout 2023, s'est tenue dans les locaux du CN-ITIE la deuxième réunion de l'année du Groupe Multipartite ITIE Mauritanie (GMP).

A 12h05, constatant que le quorum est atteint, le président a ouvert la réunion en rappelant l'ordre du jour qui est constitué essentiellement de la présentation de la note de cadrage du rapport ITIE 2022 par l'Administrateur Indépendant et sa validation par le Groupe Multipartite (GMP).

L'Administrateur Indépendant, du nom de Isselmu Ould Mohamed, a commencé son exposé par le rappel du contexte économique mondial et local, ainsi que le contexte de l'industrie extractive en Mauritanie et ses perspectives de développement.

Ensuite, M. Isselmu a évoqué le périmètre du rapport, en rappelant les critères de sélection des entreprises, notamment le seuil de paiements de 100 000 \$. Dans le cadre de l'exercice 2022, 9 entreprises du secteur ont été ainsi retenues et 6 entreprises du secteur des hydrocarbures.

Toutefois, plusieurs membres du GMP, dont M. Mohamed Dhaker, directeur du cadastre minier, ont demandé à ce que 2 des 9 entreprises retenues pour le secteur minier soient retirées. Selon eux, ces

entreprises ne figurent pas sur le cadastre minier et pourraient être des sociétés qui sous-traitent avec les véritables entreprises minières.

Pour sa part, Mme Benette, Directrice adjointe du trésor, a affirmé que les deux entreprises concernées ont bien effectué des paiements au titre de l'exercice 2022.

Reprenant la parole à la suite des différentes interventions, M. **Isselmou** a tenu à rappeler que liste d'entreprises minières retenues doit être confrontée au cadastre minier. En conclusion, selon M. Isselmou, les entreprises, qui figureront dans le périmètre final, doivent faire des paiements supérieurs ou égaux à 100 000 \$ et figurées sur le cadastre minier.

L'Administrateur a continué son exposé en précisant que le rapport 2022, à défaut de contenir une analyse de l'« intégrité » d'un projet extractif, va plus se focaliser sur l'analyse des risques et l'analyse des revenus. A ce titre, il a demandé aux représentants de la direction générale des mines et celle des hydrocarbures de lui fournir des formulaires sur les obligations contractuelles en vigueur. Cela dans le but de comparer les revenus théoriques aux revenus réels.

Après avoir exposé plusieurs autres points, notamment la divulgation systémique et la propriété réelle, M. Isselmou a terminé avec la partie constats et recommandations. Cette dernière partie fera, selon l'administrateur, l'objet d'une attention particulière dans le rapport, comme dans les rapports précédents.

C'est ainsi que la note de cadrage a été adoptée par les membres du GMP, à la fin de la présentation.

2. Questions diverses

Pour cette deuxième réunion du GMP, deux points ont figuré dans la rubrique questions diverses : l'évaluation de la participation du Comité National ITIE à la conférence mondiale ITIE Dakar2023 ; et la création d'un comité ad hoc pour la préparation de la validation de la Mauritanie prévue à partir du 1^{er} janvier 2024.

2.1. Evaluation de la participation du Comité National ITIE à la conférence mondiale ITIE Dakar2023

Cet exercice a commencé par le rappel du président du CN-ITIE, M. Mohamed Lemine Ahmedou, des faits marquants lors de la conférence et de la participation louable de la Mauritanie à travers les différents panels et ateliers. Il a également rappelé le prix qui a été décerné à la Mauritanie, pour témoigner de son leadership dans la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE.

Les membres du GMP, à l'unanimité, ont salué une participation réussie et couronnée par un prix dont ils se félicitent. Ils ont cependant rappelé que la cadence actuelle doit être maintenue pour que la Mauritanie continue de progresser dans la promotion de la transparence et la bonne gouvernance du secteur extractif.

2.2. Comité ad hoc pour la préparation de la validation de la Mauritanie

La Mauritanie sera soumise au processus d'examen de sa mise en œuvre de la Norme ITIE à partir de janvier 2024, a rappelé le président. Dans cette optique, une proposition a été faite pour former un comité ad hoc pour passer en revue toutes les activités réalisées pour satisfaire les différentes exigences et identifier les éventuelles lacunes et les moyens de les combler.

Le comité ad hoc sera ainsi composé de 12 membres répartis comme suit :

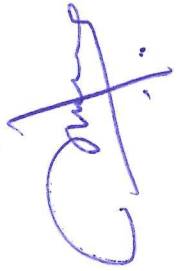
- Président du CN-ITIE
- 3 membres du secrétariat technique
- 2 membres du ministère des mines, du pétrole et de l'énergie
- 2 membres de la société civile du GMP
- 4 membres des entreprises

3. Décisions :

- Adoption de la Note de Cadrage pour le rapport ITIE 2022
- Mise en place d'un comité ad hoc chargé de préparer la validation de la Mauritanie

Fait à Nouakchott, le 04.08.2023

Le président de séance



Le secrétaire de séance



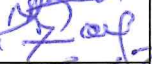


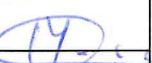


[Réunion GMP N 2]

Liste de Participation

No	M/ Mme	Nom/prénom	Institution	Fonction	Adresse (email/tél.)	Signature
1	M	BABA SALIH	MCM/FQMC	Country Manager	Baba.salih@fcm.l.com	
2	M	Dr Sidi Ould Aloueimine	MÉ	Chargé de	aloueimine01@yahoo.fr	
3	M	Mohamed yahya EBA	Membre BM	Membre IX	myhebbad@gmail.com	
4	M	Hammou Raugel	TASISAT	Consultant	hammou.raugel@kenras.com	
5	F	Samoukeltoum Haudara		Membre IT	Kalhoum1@yahoo.fr	
6	F	Aichetou Haudara	3GH	Presidente	ahaidara@hotmail.fr	
7	F	Fatma M'Barka Siouy	IF	DA GE	bmnettesioy@gmail.com	
8	F	Asma Dey	BP	Business Mngt.	asma.dey@bp.com	
9	M	Khaled Ahmedon	SC	Journaliste	Khaledouledahmedon@gmail.com	
10	M	Abdellahi Houmatallah	TotalEnergie ^{EP}	Représentant	abdellahi.houmatallah@totalenergies.com	
11	M	Ahmed Dhaker	DGM/MPME	DC MG	ahmedabdellahi5@yahoo.fr	
12	M	Mouamar Rachid SALEH	DGH/MPME	DSPE	ouldrachid@yahoo.fr	
13	M	Yahya Daly Hama	DGR/BCA	DG	yahyadaly@bcm.mr	

[Réunion GMP N 2]

No	M/ Mme	Nom/prénom	Institution	Fonction	Adresse (email/tél.)	Signature
14	M	Adoullahi Alioune Diop	ITIE	SP	Adoullayediope@hotmail.com	
15	M	Armedou Khilil	ITIE	Resp. Div. sys	ouelkhi109@gmail.com	
16	M	M'diaye Jiddou	MEF	Directeur	mdiaye.jdd@gmail.com	
17	M	Ba Aliou Coulibaly	PCVP	President	coulibaly_ba100@yahoo.fr	
18	M	EL Mamy Valtan	SC Akjanit	Membre	Brahim.mami@yahoo.com	
19	M	Yahya Datta Hama	BCM	Membre	yahyadattah@bcm.mr	
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						

[Réunion GMP N 2]

No	M/ Mme	Nom/prénom	Institution	Fonction	Adresse (email/tél.)	Signature
28						
29						
30						
31						
32						
33						
34						
35						
36						
37						
38						
39						
40						